



Le Vaudoué



Mairie du Vaudoué
1, rue des Palais - 77123 Le Vaudoué
01 64 24 50 10
accueil@levaudoue.fr
www.levaudoue.fr

Le Messager
2026



N° 79

SOMMAIRE

Éditorial	1
Dans le village	2 à 19
Les finances du village	20 à 21
Dossiers	22 à 28
Associations	29 à 35
Au fil du temps	36 à 37

*Un grand merci à toutes et tous pour
votre contribution au "Messager 2026"*

Rédacteurs du MESSAGER 2026

Laure-Hélène PREVOST

Brigitte FOURNIER

Laurent JOSEPH

François GIRAUD

Aurore TOURNIER

Michel CALMY

Marie-Claude LEBLOIS

Yves BONNEVILLE

Sylvia THIROT-DEPENTIS

Gosia BIEN

Jean-Pierre DESPLANCHES

Christophe CALMEL

Joëlle DESMEYTER

Olivier COLIN

Sylvie HAMART

Louise CHARPENTIER

Pierre BACQUÉ

Didier BUGUINET

Isabelle SADDIER

Jacques LASKAR

Directeur de la publication

Michel CALMY

Conception et mise en page

Christophe CALMEL

Julien MAILLARD 



Chères Valdéennes, chers Valdéens

Voici le nouveau numéro du Messager, le 79^{ème}. C'est une nouvelle fois une œuvre collective. J'espère que sa lecture vous procurera intérêt et plaisir.

Nos divers et nombreux rédacteurs, ici chaleureusement remerciés, vous apportent ainsi moultes informations concernant notre village et tout ce que nous partageons. La diversité des sujets traités en est la preuve.

L'année 2026 verra la pleine application de notre nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), désormais outil commun d'urbanisme partagé entre les 26 communes qui constituent notre « Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau » (CAPF). Vous avez pu vous exprimer tout au long de l'élaboration de ce document qui protégera notre architecture locale pour les années à venir.

Nos associations s'expriment aussi. Elles ont tenu leur forum à l'occasion de notre fête de la Saint-Loup, et surtout elles participent à travers leurs actions et animations au dynamisme de notre village. Rejoignez-les !

Notre école, tout autant que nos services périscolaires retiennent notre attention, tant nous sommes persuadés qu'elle constitue le cœur de notre village. L'inauguration de notre forêt pédagogique en 2025, montrée désormais en exemple, aura été un grand moment pour le Vaudoué et ses enfants.

C'est un choix heureux afin que nous transmettions aux plus jeunes notre amour et notre respect de notre environnement. Celui que nous avons tous choisi en vivant une ruralité assumée qui s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable que nous menons à notre échelle.

Nos actions en faveur de nos enfants se prolongent pour ceux qui, au-delà de notre école élémentaire, poursuivent leurs études vers le collège et le lycée. Nous sommes attentifs à améliorer les moyens de transport mis à leur disposition. Nous négocions aussi l'accès au centre de loisirs d'Achères-la-Forêt. Une convention avec la CAPF doit entériner la chose pour 2026.

Les travaux entrepris à travers le village se poursuivent.

Nous arrivons à la phase de reconstruction de la « maison Hameau ». Projet qui nous aura préoccupé, tous, de nombreuses années. Il verra son aboutissement en même temps que se profile notre futur contrat rural qui réaménagera la rue des Templiers (RD16) et la place Pasteur.

La requalification de l'esplanade de l'école, et divers aménagements, tout autant que l'entretien de la voirie, concourent à cet objectif d'amélioration de notre cadre de vie. Concernant la circulation dans nos rues, Le Vaudoué doit poursuivre ses actions en faveur de la sécurité de nos déplacements, quel que soit le mode utilisé.

Je souhaite ici citer les études qui ont été lancées.

Nous avons aussi reçu le diagnostic des travaux à prévoir sur notre église et nous devrons intégrer ceux-ci dans un long programme alliant recherche de moyens et élaboration d'un planning pluriannuel tenable pour perpétuer la vie de cet édifice qui le mérite.

Notre patrimoine architectural intègre nos vies et nos paysages et nous devons rester attentifs à son entretien et sa mise en valeur.

Il en va de même pour la « commanderie de Fourches », et nous saluons ici l'action du CRDMA (Centre de Recherche Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès).

La lutte pour limiter les inondations de nos rues se concrétise. L'étude du cabinet « Liose » que nous devrions recevoir en début d'année nous orientera quant aux actions à mener.

Enfin, sur le plan foncier, la commune a eu, en 2025, l'opportunité d'acquérir une propriété qui jouxte notre pharmacie et l'atelier municipal. Cela va permettre d'améliorer le fonctionnement de notre service technique.

Toutes ces actions sont menées avec le souci de l'équilibre budgétaire de nos comptes, en prolongeant aussi notre désendettement.

L'élaboration de notre « Atlas de la Biodiversité Communal » (ABC) progresse et est ponctué par de belles animations de terrain. La création de notre forêt pédagogique est ainsi prolongée pour toutes nos familles dans la connaissance et le respect de notre cadre de vie.

La commune, à travers l'action de son « Centre Communal d'Action Sociale » (CCAS) reste attentive à la qualité du « vivre ensemble » afin de maintenir le lien avec les personnes en difficulté.

La volonté bien légitime de nos anciens de rester dans leur logement est prise en compte et nécessite un suivi et une recherche de la qualité de l'aide à domicile qui rend possible et agréable ce choix de vie au village.

C'est aussi pour cela que nous accompagnons tous nos commerces et services existants toujours dynamiques sur le village, avec cette année un établissement renouvelé par un service de restauration de qualité dans notre bar-brasserie devenu le « Denecourt », et l'arrivée d'un artisan couvreur.

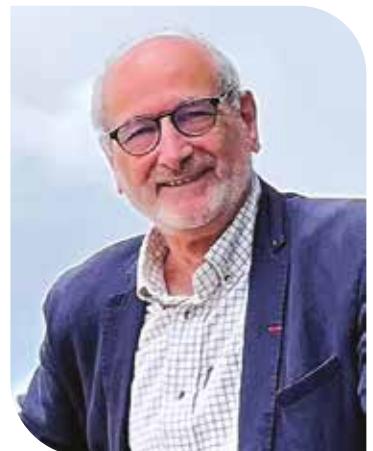
Je n'oublie pas nos agents qui forment une équipe agréable, solide et professionnelle. Tous participent ainsi à la bonne marche du village, à votre service. Qu'ils en soient remerciés.

N'oubliez pas notre « site internet » et notre « newsletter » mensuelle. Nous vous invitons à les consulter régulièrement. Ils restent pour nous tous un lien privilégié pour la circulation des informations qui nous concernent.

Puisque nous entrons dans une année de renouvellement des conseils municipaux, je fais le vœu de pleine réussite à la nouvelle équipe qui va venir, quelle qu'elle soit.

Bien à vous.

Michel Calmy, maire du Vaudoué



Plantations

Au village, nous avons apporté de la couleur aux plantations existantes.

Au parc, nous avons créé des chemins à travers les friches et un labyrinthe pour les petits.

Nous sommes preneurs de nouvelles idées et aussi d'aides pour l'avenir.



Croisement rue de la Croix Blanche

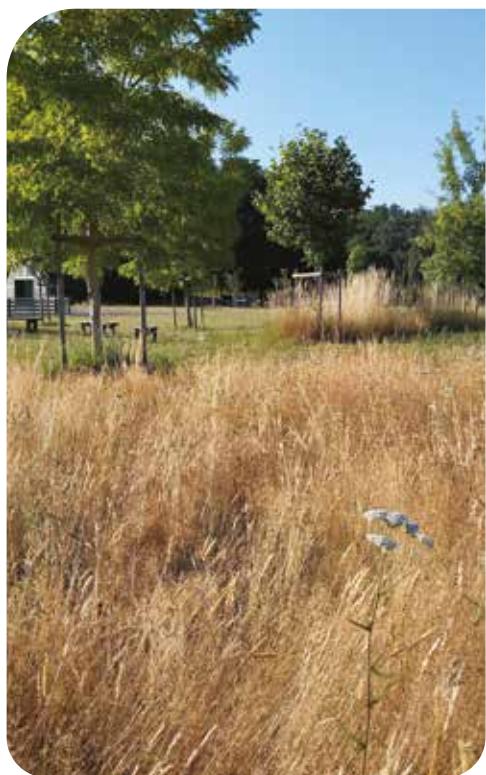


Entrée du labyrinthe

Place Beltrame



Entrée Malaquis



Friche du parc du Nid Corbin



Place Pasteur

Plantations



Le mur de l'église



Place du Souvenir



Place Pasteur



Place Beltrame

PLANTATIONS



Parc du Nid Corbin

Dans le village

Maison Hameau, bienvenue aux futurs Valdéens !

Les éditions 2024 et 2025 du Messager vous ont tenu au courant de l'avancée du projet « Hameau ». Pour cette édition 2026, c'est avec joie que le Messager vous confirme qu'Habitat 77 a commencé son chantier. Les travaux de démolition sont faits, la construction des quatre habitations sur le terrain-arrière et la reconstruction de la maison Hameau démarrent en 2026 et s'achèveront en 2027.

Habitat a confié la commercialisation du « Clos de l'Ermitage » à l'Agence Valdéenne. Voir ci-dessous l'avis de vente que l'Agence Valdéenne a lancé sans attendre :

Avis de vente et dessin d'architecte.

Comme prévu la Maison Hameau proprement dite sera reconstruite à l'identique sur l'emplacement qu'elle occupait rue des Templiers à l'entrée de la place Pasteur. Elle accueillera un commerce au rez-de-chaussée et un logement pour le commerçant à l'étage. Le Messager de 2024 évoquait l'hypothèse d'un restaurant, aujourd'hui c'est plutôt une boulangerie qui est envisagée. Les recherches sont en cours, mais rien n'est arrêté pour l'instant. Toutes les suggestions seront accueillies sans exclusive et seront examinées avec le plus grand soin.

L'objectif est de dynamiser notre village et d'y rendre la vie plus agréable pour tous ses habitants, actuels et futurs.



Vous Propose «LE CLOS DE L'ERMITAGE»

Au calme de la ruelle de l'Image, proche des commerces et de la mairie, venez profiter d'un cadre de vie authentique dans une longère qui respecte l'architecture locale. Et profitez du confort d'**une maison neuve** !

HABITAT 77 réalise un **programme neuf de 4 maisons** inscrites dans 2 longères respectant l'architecture locale.

Chaque maison comprend **4 chambres** dont une au rez-de-chaussée, un espace de vie traversant de plus de 30 m² ouvert sur le jardin. Le chauffage est assuré par une **pompe à chaleur**. **2 stationnements privatifs** sont prévus par logement.

La livraison des maisons finies, prêtes à être habitées est prévue fin 2027.

Les prix de vente débutent à 304 000 €* pour une maison T5 de 98,42 m². Les frais de notaire sont réduits et vous pouvez réserver dès à présent auprès de l'**Agence Valdéenne**.

*Vente soumise à conditions de ressources de l'acquéreur : contactez notre commercial pour plus d'informations

Sécurité routière

2025 aura été une année de capitalisation des efforts des années précédentes.

Notre but reste de faciliter et sécuriser dans notre village la cohabitation des véhicules motorisés avec les mobilités douces : piétons et cyclistes.

Des entrées de la commune, seule la rue de la Fontaine de Fourches en provenance de Boissy-aux-Cailles est en attente d'un aménagement qui sera fait début 2026.

L'accès au parc du Nid Corbin était un gros point d'inquiétude car fréquenté par beaucoup d'enfants : l'entrée par la rue des Templiers a été déplacée, l'acquisition d'une parcelle a rendu possible l'entrée du parc en passant par le Chemin du Nid Corbin qui peut se faire ainsi en toute sécurité.

Nous attendons avec impatience de pouvoir agir sur la D16 en amont de l'entrée du Vaudoué au niveau du chemin de l'Europe, mais comme pour le croisement du chemin des Pins avec la D63, c'est la Direction des Routes qui a le maître mot : des discussions sont en cours et devraient aboutir.

En attendant, nous avons positionné un radar pédagogique à l'entrée sud du Vaudoué qui permet à chacun d'adapter sa vitesse à l'entrée du village.



Les aménagements prévus rue de la Libération et rue de l'Ermitage attendront le passage de la course cycliste Paris-Nice : il y aura peut-être lieu de mettre un radar pour les excès de vitesse !

Une « Zone 30 » a été délimitée et prendra tout son sens quand l'aménagement de la place Pasteur et de la partie nord de la rue des Templiers seront achevés : cela sera fait dans le cadre du contrat rural qui est en cours.

Sans perdre de leur efficacité, les pentes du plateau de la rue des Ardennes ont été légèrement adoucies.

ZONE 30



Les bons et colis de Noël 2025

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons préparé pour nos aînés un « colis de Noël », composé de spécialités locales choisies durant le week-end du « Village du Parc » de septembre à Milly-la-Forêt auprès des producteurs du territoire du Gâtinais installés sous la Halle.

Ce sont donc 155 colis qui ont ainsi été préparés avec le plus grand soin et que nous avons remis aux aînés à leur passage organisé en mairie.

Parmi ces spécialités, nous avons choisi le « **Sirop de coquelicot de Nemours** » auprès de L'Herbier de Milly, un pot de préparation de fruits de l'entreprise artisanale « **Sur l'étagère du haut** », récemment labellisée « **Valeurs Parc** » par le PNRGF. Nous avons ajouté un pot de miel de la **Miellerie de Perthes en Gâtinais** produit dans une démarche éthique et respectueuse de l'environnement par Médéric Mary et issu exclusivement de ses ruches.

Nous avons maintenu un produit de « **La volaille prunaysienne** » : le pâté de poulet au poivre vert ainsi qu'un savon artisanal : le **savon Simplicis éco de La Savonnerie du Gâtinais**.

Bien entendu, nous avons renouvelé les traditionnels « **bons de Noël** » d'une valeur de 30 €. Les partenaires retenus pour cette opération sont : l'Institut de Camille, la brasserie du Café Denecourt, et toujours la pharmacie Vignon, l'épicerie Tagada et le CCAS.

Les bons de Noël 2025 sont attribués aux personnes âgées de 70 ans ou plus inscrites sur les listes électorales, aux bénévoles de la bibliothèque, ainsi qu'au personnel communal, pour un montant bénéficiaire de 30€ sous la forme de deux bons de 15€.



Le Café Denecourt : une brasserie conviviale au cœur du village



Après plus d'une année de démarches intensives, Alicia et Caroline ont concrétisé leur projet en reprenant le bar-tabac du village pour le transformer en une brasserie conviviale : **le Café Denecourt, un lieu de vie chaleureux et ouvert à tous**.

Les portes du Café Denecourt ont ouvert le 21 juillet, d'abord en tant que bar-tabac, avant de voir naître une nouvelle aventure autour de la restauration. Le Café Denecourt propose aujourd'hui une cuisine de type bistro-brasserie, traditionnelle et entièrement faite maison par **le chef Jimmy**, que les gérantes sont raves de compter parmi leur équipe, aux côtés de collaborateurs passionnés et investis.

Le projet rencontre un bel accueil de la part des habitants de la commune, des environs, mais aussi des artisans et des entreprises locales, confirmant l'attente autour de ce lieu de partage.

Afin d'animer le village, le Café Denecourt organise régulièrement **des soirées à thème**. Après **une soirée Beaujolais** en novembre, un **repas de Noël** est programmé le 19 décembre, suivi d'**une soirée salsa en janvier 2026**, animée par un professeur de danse, pour un moment festif.

Alicia et Caroline se disent raves de voir ce projet prendre vie jour après jour et espèrent sincèrement qu'il pourra se poursuivre encore longtemps. Elles seront heureuses d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le Café Denecourt et partager un moment convivial.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite.

Le Café Denecourt est ouvert du lundi au vendredi.

- Côté bar-brasserie : de 7h00 à 19h30.
- Côté restauration : tous les midis de la semaine, ainsi que le vendredi soir.

Pour suivre l'actualité, les événements et les menus, n'hésitez pas à les retrouver sur Facebook et Instagram :



Bibliothèque

Les 6 bénévoles de la bibliothèque accueillent 3 jours par semaine, lundi, mercredi, samedi, les adhérents du Vaudoué et des alentours.

Un grand choix d'albums, romans, romans policiers, BD... leur est proposé grâce aux nombreux prêts mis à disposition par la Médiathèque départementale et aux fonds propres de la bibliothèque qui sont achetés avec le budget alloué par la commune.

La médiathèque nous offre aussi gracieusement 2 abonnements à des magazines. Cette année nous avons choisi « J'aime lire » pour les enfants et « Mon jardin et ma maison » pour les adultes.

Un lundi par mois, les enfants de l'école viennent, accompagnés par leur institutrice, pour choisir un livre. Pour les enfants de maternelle, une des bibliothécaires lit une histoire et ils vont ensuite choisir un livre à emmener à la maison.



CULTURE



MAGIE

Comme tous les ans, un spectacle est proposé en décembre. Cette année nous avons choisi un spectacle de magie, suivi d'un goûter organisé par l'APE de l'école du Vaudoué.

Le Contrat rural, c'est pour 2026 !

Le dossier de Contrat rural a obtenu mi-décembre 2025 la validation technique de la part de la Direction des Routes du Département sur l'emprise routière de la rue des Templiers qui lui appartient.

En effet, des ajustements ont été nécessaires pour répondre aux normes réglementaires d'une voirie départementale (remplacement de la plupart des barrières par des potelets à mémoire de forme en composite, allongement de la pente des rampants des plateaux surélevés à 7% en raison de la circulation des bus, pour ne citer que ces deux exemples).

Fort de cette validation, le dossier sera enfin présenté au Conseil régional d'Ile-de-France et au Conseil départemental lors d'une session dédiée aux Contrats qui se tiendra courant Juin 2026.

En clair, notre commune bénéficiera d'un subventionnement à hauteur de 350 000 € pour un chantier global estimé à 500 000 € HT.

La date de début du chantier dépendra de l'autorisation de la Région Ile-de-France et du Conseil départemental d'engager ou non les travaux avant la date de signature du Contrat rural et de toute la préparation en amont qui aura été menée à bien (montage de l'appel d'offres et marché d'entreprise, coordination avec l'Agence routière du département). L'on peut tabler au plus tard sur la fin d'année 2026.

Il faut rappeler les objectifs multiples du Contrat rural :

- Apaiser la circulation de la rue des Templiers,
- Sécuriser les arrêts des bus rue des Templiers,
- Créer un cheminement pour les personnes à mobilité réduite avec réfection complète des trottoirs,
- Aménager l'espace Mairie/Place Pasteur pour constituer notre cœur de village.



L'approbation du PLUi ou l'aboutissement d'un travail de co-construction de longue haleine

De quoi parle-t-on ?

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), le 16 octobre en conseil communautaire, concrétise un travail de co-construction de longue haleine tout au long des 3 500 pages du document et marque le début d'un projet de territoire qui couvre notre commune ainsi que les 21 autres communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.

Il détermine les droits à construire applicables à chaque parcelle et fixe les normes réglementaires de construction suivant la nature de la zone (site naturel, espace agricole, zone urbaine à dominante d'activité économique, résidentielle, etc.).

Mais il porte également un projet global pour le territoire en mettant en cohérence les politiques publiques du logement, des transports et déplacements, de l'action économique, de l'environnement.

Depuis quand s'applique-t-il ?

Concrètement, le PLUi est entré en vigueur le 28 novembre 2025. Les actes délivrant ou refusant les demandes d'autorisation d'urbanisme sur notre commune sont donc à compter de cette date, délivrés au regard du PLUi, le PLU communal sans démeriter, rejoignant la salle des archives.

Où le trouve-t-on ?

Les documents du PLUi approuvé sont accessibles sur deux sites :

- Le Géoportail de l'Urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr> qui a le gros avantage de superposer les vues aériennes et coupler le fond cadastral, et propose un moteur de recherche par ville ou lieu-dit avec des fiches par parcelle
- Le Site internet de la Communauté d'Agglomération : <https://www.pays-fontainebleau.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/>

Bien évidemment, vous pouvez consulter la version papier en mairie lors de nos heures d'ouverture.

Un extrait des documents qui concernent plus particulièrement Le Vaudoué est également accessible sur le site web de la commune, rubrique Urbanisme.

Est-il le seul changement ?

Le PLUi n'est pas le seul changement. En complément de son entrée en vigueur, notre commune, en application de ses délibérations du 06 juin 2025, exige depuis le 28 novembre 2025 :

- Le dépôt d'une déclaration préalable pour les clôtures, les ravalements (sur la totalité de son territoire ce qui n'était pas le cas avec le PLU)
- Le dépôt d'une déclaration préalable pour une division foncière (sur la totalité de son territoire)
- Le dépôt du permis de démolir (sur la totalité de son territoire).

Qui le fait vivre ?

Les communes et la CAPF ont des rôles bien définis.

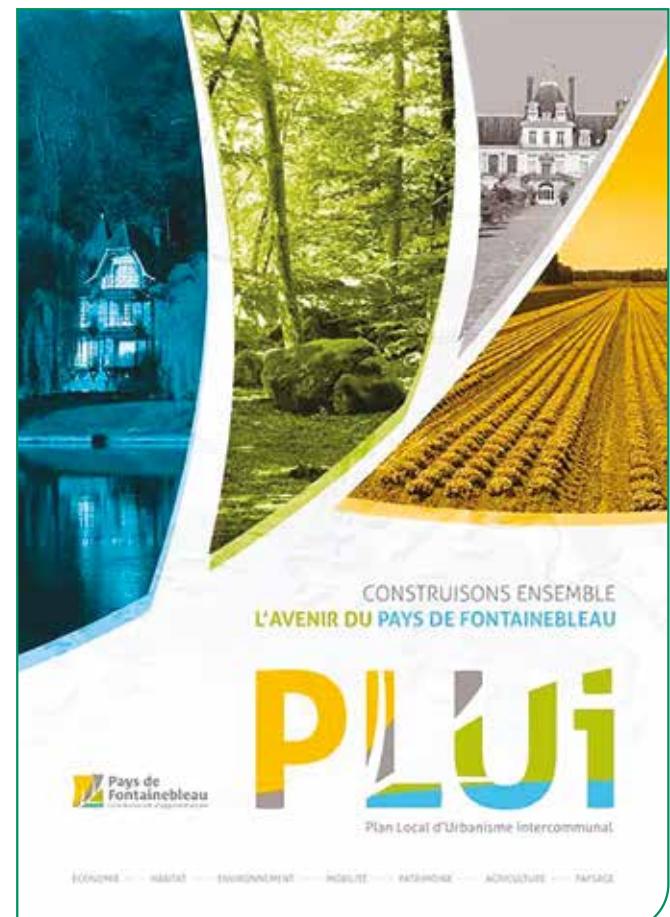
La commune reste toujours l'instructeur des demandes d'autorisations qui sont déposées en mairie et l'interlocuteur pour tous renseignements qui pourront être demandés lors de la phase de pré-instruction. La délivrance ou le refus de la demande d'autorisation sont toujours signés par les Maires.

La CAPF gère et suit les contentieux liés au PLUi. Elle pilote également les procédures de son évolution en concertation avec les communes qui pourront demander par exemple des modifications d'un zonage ou d'un article du règlement qui pourrait faire l'objet d'une adaptation au regard des erreurs, incohérences, que seule l'instruction des dossiers peut révéler.

Que peut-on lui souhaiter ?

Par ce projet transversal, nos élus communautaires ont défini une stratégie commune d'aménagement du territoire adaptée à nos enjeux locaux.

Souhaitons que le PLUi réponde à nos besoins à notre échelle communale dans le présent et le futur, pour les valdéens et valdéennes. Soyez sûr que tous les membres du conseil municipal qui ont travaillé sans compter leur temps sur ce sujet du PLUi depuis son lancement ont été très impliqués pour que Le Vaudoué reste notre village où il fait « bon vivre ».



COVALE

Naissance en 2025 : Bienvenue au COVALE

Le conseil municipal du 10 décembre 2025 a acté la création du Comité Consultatif Valdéen pour l'Environnement. (COVALE).

Celui-ci est né de notre volonté d'associer plus étroitement les Valdéens aux questions du ressort de la municipalité qui concernent l'environnement.

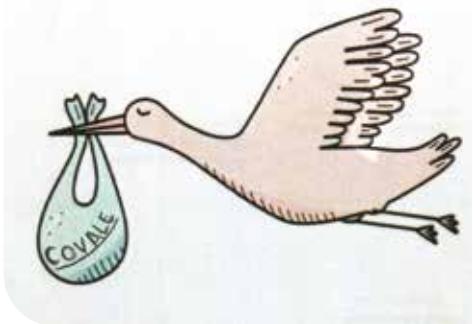
Qu'est-ce qu'un comité consultatif ?

Article L2143-2 du code général des collectivités territoriales :

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales. »

Le comité consultatif en environnement est donc un comité mandaté par le conseil municipal pour examiner certaines questions relatives aux pouvoirs de la municipalité qui touchent à l'environnement. Ce faisant, le comité consultatif étudie et analyse notamment les projets, les politiques, les stratégies de la municipalité et formule des recommandations au conseil municipal. Il peut être sollicité par le maire ou le conseil municipal et s'auto-saisir sur des sujets qui concernent l'environnement. Il peut faire appel à des experts extérieurs. Ses avis sont consultatifs.

Il est composé de 9 membres : 3 représentants d'associations valdéennes, 3 résident·es qui ont une expertise ou un intérêt pour l'environnement et 3 représentants du conseil municipal (dont le président) nommés par le maire pour un an. Sa durée ne peut excéder le mandat en cours.



COVALE

Son existence pour cette mandature sera brève, mais nous permettra de roder le principe de ces Comités Consultatifs qui peuvent s'élargir à d'autres sujets que l'environnement.

Restez informés sur votre village !

La "Lettre numérique mensuelle de la Mairie" parvient chaque mois à 182 abonnés via leur messagerie électronique. Les habitants qui préfèrent le format papier peuvent la lire dans les trois vitrines extérieures du village (Mairie, Bibliothèque, Abribus) et à l'Accueil sur le comptoir.

Vous pouvez également consulter chacune d'entre elles dans la rubrique "Restez informés" du site web de la commune.



L'équipe de rédaction est fière de n'avoir manqué aucun mois depuis sa création en février 2021.

Les évènements officiels ou associatifs au sein de la commune, ou ceux du Parc régional et de la Communauté d'agglomération qui concernent directement Le Vaudoué, sont en effet suffisamment nombreux et importants pour alimenter chaque mois la Lettre de la Mairie.

Comment ça marche ? Les 4 élu.e.s de l'équipe de rédaction, souvent membres de plusieurs associations du Vaudoué, s'informent grâce au compte-rendu hebdomadaire du conseil des adjoints, à l'écoute des réseaux sociaux locaux et de la vie associative et à la participation à certains événements où des photos sont prises afin d'illustrer les articles.

L'équipe de rédaction se réunit une huitaine de jours avant la publication, dans une ambiance très amicale, et choisit pour chaque événement, entre la rédaction d'une simple brève ou la mise en avant avec photo et lien éventuel vers un article plus complet dans le site web de la commune.

Les évènements à venir au Vaudoué sont systématiquement annoncés dans la Lettre de la Mairie et dans la rubrique Agenda du site web. Avant publication, le projet est soumis au maire et à ses adjoints pour corrections ou ajouts éventuels puis il est publié vers le 15 du mois, de préférence en début de week-end.

Le taux de lecture par les abonnés est en général de 95% et celui des 'clics' sur les liens vers un site web ou une photo de 20 à 45%.

L'équipe de rédaction est vivement remerciée pour sa constance, son sens du service public et sa bonne humeur.

Centre Communal d'Action Sociale

C'est la cinquième année que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), composé de 8 élus et volontaires de la société civile, présidé par le Maire, joue un rôle essentiel dans la commune dans l'objectif de lutter contre l'exclusion sociale et de promouvoir la solidarité.

Le CCAS joue le rôle de premier accueil social inconditionnel, d'information et d'écoute : un rôle clé à l'heure de la dématérialisation.



Qui peut bénéficier du CCAS ?

Il est ouvert à tous les habitants de la commune et soutient en particulier les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles en difficulté, ...

Le CCAS est en lien avec de multiples acteurs locaux vers lesquels il peut orienter les personnes : la maison départementale des solidarités du Conseil départemental : en particulier le service social, la SAPHA (Service Séniors, Ainés, Personnes Handicapées et Aidants) et aussi le CMP (Centre Médico Psychologique), l'ACAD (Association Cantonale d'Aide à Domicile), ...

Bilan et actions 2025

- Le conseil d'administration s'est tenu le 14 novembre. Nous y avons étudié les divers dossiers en cours dans la plus grande confidentialité et effectué quelques changements des membres de l'équipe.
- Nous avions espéré lancer l'opération « Argent de Poche » pour les jeunes, mais ce dispositif citoyen du programme « Ville Vie Vacances » n'a pas été mis en place dans notre département. Nous regrettons de ne pas avoir pu donner suite au dossier de candidature que nous avions reçu. La motivation pour mettre ces chantiers à caractères éducatifs en place était pourtant bien présente...
- Toute l'équipe du CCAS remercie la générosité des Valdéens qui ont reversé leurs bons de Noël, créditant ainsi le budget de l'année.

Pour en savoir plus sur le CCAS, retrouvez notre page dédiée sur le site de la mairie www.levaudoue.fr rubrique « Vie quotidienne / CCAS – Action Sociale »

SITE OFFICIEL – LE VAUDOUÉ

FRUE DES PALAIS, 77123 LE VAUDOUÉ 01 64 24 50 10

ACCUEIL DÉCOUVRIR VOTRE Mairie VIE QUOTIDIENNE JEUNESSE LOISIRS ET ASSOCIATIONS RESTEZ INFORMÉS CONTACT

CCAS – ACTION SOCIALE

Accueil | Vie quotidienne | CCAS - Action sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU VAUDOUÉ (CCAS)

Vous rencontrez une difficulté dans votre vie quotidienne ?

Le CCAS est là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous aider ou vous orienter sur les services compétents et dispositifs en vigueur dans différents domaines :

Génerances administratives, accès aux droits, perte de ressources, problèmes financiers, surendettement, logement, emploi, handicap, âge, dépendance, santé, décès, jeunesse, enfance, famille, vulnérabilité, isolement...

CCAS

Dans le village

Joyeuse, festive et belle Saint-Loup !

Malgré une météo très humide nous nous sommes encore retrouvés cette année.

Toujours autant d'animations pour réjouir les enfants.

Toujours le forum des associations et l'apéritif offert par la mairie pour se rencontrer et échanger.

Mais aussi plusieurs interventions musicales ont accompagné et égayé la journée : **la fanfare du Pocket Brass Band, La Classe Orchestre de Blanche de Castille et la musique bluegrass du groupe El end the Dew !**

Enfin pour finir en beauté, nous avons été enthousiasmés, émerveillés et réchauffés par le **spectacle de feu de la compagnie Akouma**.

Comme promis l'année dernière, nous avons clos la fête du village avec un final magique et des étoiles plein les yeux !

Sans oublier de remercier bien sûr les précieux bénévoles qui chaque année rendent possible l'organisation de cette journée.



ANIMÉE





SAINT-LOUP



JOYEUSE



FESTIVE



Dans le village

Ici, les enfants imaginent l'avenir de la forêt !



Inauguration



Samedi 17 mai dernier la forêt pédagogique de notre école « La Source » a été inaugurée.

À partir de 10h, petits et grands ont découvert le petit bois des Terres Rouges : la carrière abandonnée, le quiz de l'arbre, les terriers, les petites mares de la platière....
... et à 11h, les officiels ont coupé le ruban bleu-blanc-rouge de l'inauguration.



Sur la photo, de gauche à droite on peut reconnaître : O.Colin, référent municipal de la forêt pédagogique, T.Martin, responsable ONF des Trois Pignons, M.Calmy, Maire du Vaudoué, S.Risco, Maire de Recloses, M.Delcambre, Président des Collectivités Forestières d'Ile-de-France, V.Piel, Maire d'Achères, B.Rucheton, Vice-Présidente du Département, F.Giraud, élu du Vaudoué, P.Gouhoury, Président de la CAPF, PJ.Rivière, animateur des Collectivités Forestières, Olivier Durieux, Inspecteur de l'Education Nationale, Frédéric Petit, Directeur du «Fil de l'Arbre», C.Aigueperse, Directrice de l'école «La Source», E.Guilmault, Directrice du PNRGF.

Le jeu de l'arbre

Installé en haut de la forêt pédagogique, **le jeu de l'arbre** a été imaginé par l'équipe enseignante de **l'école La Source**. Il est l'aboutissement d'un projet pluridisciplinaire mené autour de la biodiversité de la forêt : **sciences, écriture, lecture et arts plastiques**. Le but du jeu est de reconnaître les principales essences du petit bois : chênes, charmes, alisiers, pins sylvestres...

Les enfants de l'école du village (de la maternelle au CM 2) ont rédigé une devinette :

Pédagogie

Je suis un arbre dont les *feuilles* sont blanches, groupées en bouquets. Mes *feuilles*, qui sont caduques, ont un peu une forme d'étoile. Mes *fruits* à l'intérieur desquels se trouve un gros noyau, sont ronds ou ovales, et comestible pour l'homme. Je peux vivre jusqu'à 300 ans et ma taille peut atteindre 25 mètres. Mon habitat peut être des jardins, des bois...

Qui suis-je ?



Qui suis-je ?

en décrivant pour chaque essence les feuilles, fleurs, fruits, écorces... et ils ont dessinés tous ces éléments. Les devinettes et les dessins, protégés par un film plastique, ont été collés sur des cubes qui pivotent sur un axe vertical.



JEU

En faisant tourner les cubes il faut aligner la devinette, les feuilles, fleurs, fruits, écorces... qui correspondent à l'arbre à reconnaître. Les réponses sont sur place.

Le portique et les cubes ont été conçus et réalisés bénévolement dans son atelier par un élu municipal amateur de menuiserie.



Ce jeu a été récompensé par le « **Trophée des Forêts d'Ile-de-France** » décerné par l'URCOFOR (Union Régionale des Collectivités Forestières) d'Ile-de-France.

Le Trophée a été remis le 27 novembre 2025 à la municipalité de Vaudoué par le Président de l'Association des Maires de Seine-et-Marne.



Dans le village

« Un Jeune, un Arbre »

Le 14 mars 2025, dans le cadre du programme national « Un Jeune, un Arbre », la classe des CM1-CM2 est partie avec sa maîtresse vers la forêt domaniale des Trois Pignons. Au parking de la Mée ils ont retrouvé le responsable de l'ONF et ils se sont enfouis dans la forêt jusqu'à la parcelle 148. Là, les attendaient une centaine de jeunes chênes Tautz, tout juste arrivés des pépinières de l'ONF.



Un Jeune



Le chêne Tautz est une variété de chênes très fréquente dans les Pyrénées.

Adulte, il est moins grand que les chênes pédonculés qui peuplent nos forêts, mais il résiste beaucoup mieux à la sécheresse et à la canicule. Une dizaine de ces jeunes chênes ont également été plantés dans le petit bois des Terres Rouges. Ils ont été bichonnés et bien arrosés pendant les fortes chaleurs de cet été. On peut les voir grandir derrière leur grillage de protection avec les feuilles très découpées qui les caractérisent.



Munis des planteurs fournis par l'ONF, les écoliers ont choisi des endroits bien ensoleillés et ont soigneusement planté les jeunes pousses en tassant bien la terre autour de la petite tige. Les agents de l'ONF ont ensuite installé une protection pour que les plançons ne soient pas grignotés par les chevreuils.

Un Arbre

Le programme "1 jeune - 1 arbre" a été lancé en 2023. Sur le territoire national ce sont plus de 1200 classes qui y ont participé au cours de l'année scolaire 2024/2025.

Silence ! Ça pousse !

La haie gourmande des Terres Rouges

Le nouveau sentier menant à la forêt pédagogique (depuis la départementale 16, en face de l'entrée du Parc du Nid Corbin) risquait d'être très exposé au soleil durant l'été. Pour remédier à cela, une haie a été plantée afin d'apporter un peu d'ombre et de rendre l'accès au petit bois des Terres Rouges plus agréable.

Parmi les 140 arbustes installés, plus de la moitié sont des espèces fruitières. On y retrouve des variétés classiques comme les groseillers, cassissiers, framboisiers ou mirabelliers, mais aussi des espèces moins connues : amélanchiers, cornouillers, néfliers ... Ces variétés existent naturellement à l'état sauvage dans nos forêts locales, et leurs fruits sont réputés pour leur saveur.

Cette plantation a été subventionnée par le Parc naturel régional du Gâtinais français. Les gourmands peuvent l'en remercier. Aujourd'hui la haie se développe bien grâce au travail de la Commission Embellissement et des agents municipaux. Certains valdéens ont même déjà savouré mûres, framboises... et même des nèfles !



Silence !



ça pousse !

Les nouveaux chênes du parvis du cimetière

Aménagé il y a plus d'un demi-siècle, le parvis du cimetière a une belle allée d'honneur plantée de pins Douglas. De part et d'autre de l'allée, il y a des chênes pédonculés, une essence très présente dans nos forêts.

Malheureusement, si les Douglas se portent à merveille, certains chênes n'ont pas trouvé assez d'eau dans le sous-sol sableux du parvis. Huit d'entre eux ont succombé aux canicules de ces dernières années. Leurs branches hautes, complètement desséchées risquaient de faire des dégâts en tombant.

Suivant l'avis de l'arboriste-conseil du CAUE 77 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), il a été décidé de les abattre et de les remplacer par des essences méditerranéennes qui résisteront mieux au changement climatique : des chênes rouvres et des chênes pubescents.

Merci au Parc naturel régional du Gâtinais français qui a subventionné cette plantation. Souhaitons longue vie à nos nouveaux chênes.

Dans le village

Lutte contre les inondations

Vous le savez bien, notre village est régulièrement en but à des inondations dans ses rues et ses maisons, singulièrement rue de l'Ermitage, que l'on surnomme aussi rue Basse, et ses voies adjacentes.

Les eaux de ruissèlement s'y retrouvent descendant de toutes les rues perpendiculaires, mais aussi des chemins périphériques et des champs cultivés.

Une forte pluie prolongée ou un orage massif font ainsi déborder nos mares, ne pouvant plus absorber cet afflux soudain.

Le changement climatique n'arrange rien, augmentant ces phénomènes en fréquence et en intensité. Il convient donc de retarder ces débordements. Ainsi pourrons nous éviter davantage d'inondations.

Les moyens à mettre en œuvre sont complexes.

Aussi la commune, avec l'aide du département, a choisi de confier une étude globale du phénomène au cabinet « Liose ». Ce dernier doit rendre sa copie en début d'année 2026.

Travaux de curage ou d'agrandissement des mares, création de puisards, ou tous autres moyens de traitement ou de stockage de l'eau concourront à la recherche de solutions sans doute multiples.

L'eau provient aussi des parcelles construites et l'urbanisme devra prendre sa part en encourageant la mise en œuvre du traitement des eaux de ruissèlement sur place afin qu'elles ne viennent pas grossir le flot.

Vous l'avez compris, l'étude en cours doit proposer à la fois des travaux ponctuels, mais aussi une volonté commune de changer dans le temps nos façons d'aménager, de construire ou de réhabiliter.

Nous sommes au début d'un projet important afin de ne plus voir nos rues se transformer en torrent, et nos maisons atteintes par ces eaux.



inondations



Banc

Un nouveau banc est installé place du Souvenir depuis cet été. En référence au « lac » de Lamartine...

Quatre autres devraient suivre dans les prochaines semaines... place de l'Eglise et au Nid Corbin... pour notre confort.

À suivre



Banc

Des nouvelles de l'Association des Anciens Combattants du Vaudoué...

Alors que l'année 2025 s'éloigne, voici quelques informations concernant notre association :

Jusqu'en 2024, notre association comptait 9 membres. Mais en 2025, nous avons eu la démission d'un membre -non valdéen- et le décès de Mr Féral, que certains ont connu pour avoir siégé au conseil municipal du Vaudoué. Il résidait à Paris et j'étais allé lui rendre visite chez lui peu après ma prise de fonction.

Aujourd'hui nous sommes 7 adhérents ; cela ne représente pas les nombreuses personnes qui assistent régulièrement aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre, et je souhaite les saluer ici ainsi que les enfants qui nous accompagnent.

Parmi les pistes envisageables pour rendre notre association plus représentative de la réalité, je pense aux valdéens qui ont fait

une partie de leur service militaire pendant la guerre d'Algérie. Ils ont toute leur place dans notre association. J'ajoute que sur notre drapeau, outre les deux guerres mondiales, l'Algérie figure en bonne place.

L'appel est lancé ! En ce début d'année, je formule le vœu qu'il soit entendu et que notre association se développe.

Notre raison d'être est de perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour assurer notre liberté. Des familles valdéennes furent touchées et c'est pourquoi chacun de vous peut nous rejoindre pour faire vivre ce souvenir et honorer nos combattants.

Nota : Pour adhérer à l'association des Anciens Combattants du Vaudoué, faites vous connaître auprès des services de la mairie.



Vin chaud

Vin et chocolat chauds toujours au rendez-vous en décembre !

L'ambiance était chaleureuse et musicale grâce à l'orgue de Barbarie de M. Puigserver et au carillon de M. Gourioux, au pied du sapin décoré par Stéphanie Delorme.



Noël

Les finances du village

Les chiffres 2025 sont ceux au 13 janvier et ne sont pas définitifs, la clôture des comptes 2025 n'étant pas achevée.

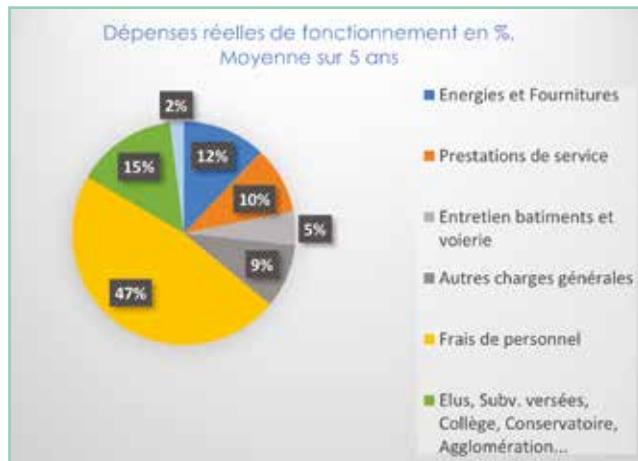
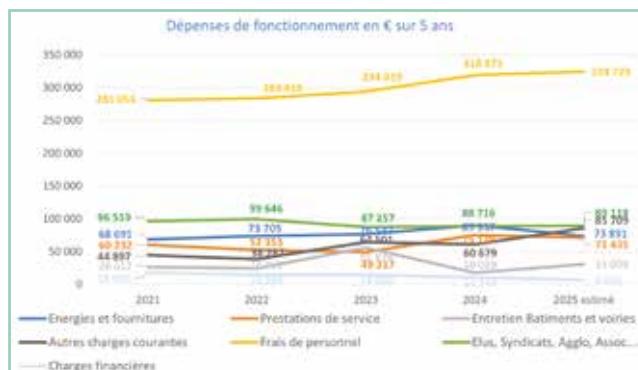
Dette



La commune s'est désendettée en 5 ans de -271 548€, soit – 54%.

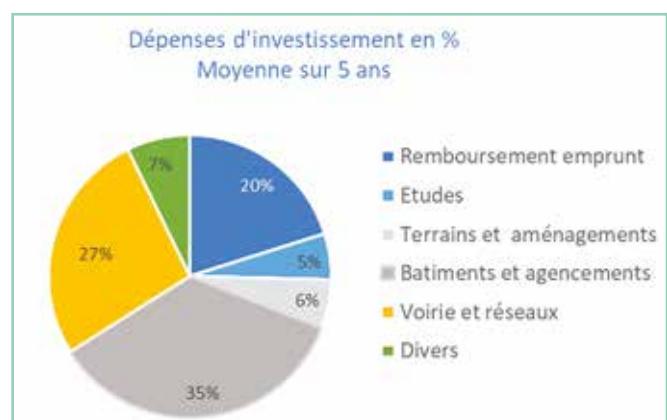
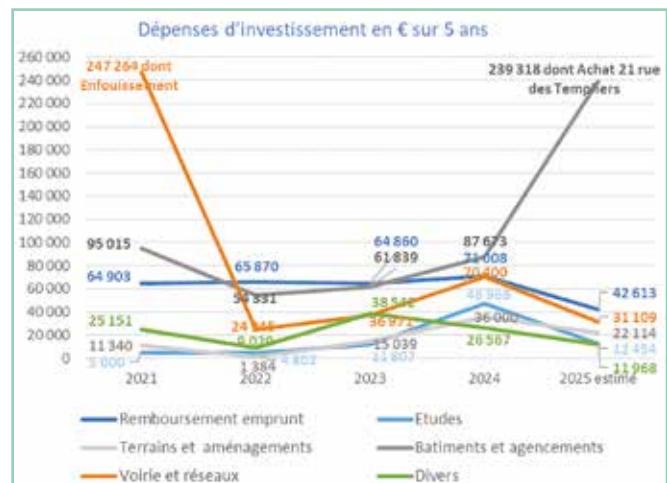
Résultat de fonctionnement

	2021	2022	2023	2024	2025 estimé
DEPENSES	596 061 €	586 459 €	685 492 €	812 610 €	693 199 €
RECETTES	712 573 €	737 800 €	834 872 €	986 642 €	823 411 €
RESULTAT	116 512 €	151 341 €	149 380 €	174 032 €	130 212 €



Dépenses d'investissement

	2021	2022	2023	2024	2025 estimé	Cumul 5 ans
DEPENSES	448 673 €	160 361 €	272 887 €	240 969 €	359 578 €	1 482 468 €
RECETTES	386 360 €	513 363 €	123 223 €	365 057 €	110 618 €	1 498 621 €
RESULTAT	-62 313 €	353 002 €	-149 664 €	124 088 €	-248 960 €	16 153 €



Les recettes issues de vos impôts

2021	2022	2023	2024	2025 estimé		Moyenne
485 771 €	508 040 €	552 384 €	610 979 €	607 678 €	Taxe foncière et Taxe habitation*	552 970 €
88 789 €	101 400 €	105 726 €	85 471 €	85 127 €	Dotations Etat et Département reçues	93 303 €
574 560 €	609 440 €	658 110 €	696 450 €	692 805 €	Sous-total en Fonctionnement :	646 273 €
7 593 €	5 063 €	8 943 €	9 564 €	9 522 €	Taxe aménagement sur constructions	8 137 €
101 356 €	113 025 €	40 430 €	64 345 €	60 378 €	Subventions reçues (Etat, Dept, PNRGF, CAPF...)	75 907 €
108 949 €	118 088 €	49 373 €	73 909 €	69 900 €	Sous-total en Investissement :	84 044 €

* inflation appliquée sur les bases d'imposition, taux communal inchangé sur la taxe foncière.

Quelques faits marquants sur 2025

Fête de la Saint-Loup : le feu d'artifice, interdit en raison de la proximité de la forêt, a été remplacé par un spectacle après diner, et les structures gonflables ont été renouvelées. Le coût de 2025 est revenu à celui de 2020 à savoir **10000€**.

2025 a été l'année de la classe de neige pour l'école, avec un coût communal de **6300€**, et un coût parental de **240€** par enfant concerné.

Pour la première fois, le vide-greniers a dû être interrompu en raison des intempéries, les inscriptions ont été remboursées.

La pelle rétro inutilisée depuis de nombreuses années a pu être vendue au prix de **10000€**.

A noter également l'effet positif des travaux d'économie d'énergie ; nos coûts d'électricité en 2025 sont en effet inférieurs de **9,3 %** à ceux d'il y a 5 ans malgré les hausses tarifaires : **34609€ en 2020, 31393€ en 2025**.

Travaux et investissements réalisés en 2025



Ecole

Changement du revêtement de sol : **7900€** ; Installation d'anti pince doigt : **3900€** ; Etanchéité de la terrasse de la salle d'évolution (ancienne caserne de pompiers) et changement de fenêtres : **12775€** (subventions de l'Etat et du Département)



Eglise

Diagnostic par un architecte spécialisé : **8500€** ; Datation et recherche de décor peints : **7260€**



Mairie

Acquisition d'une maison et son terrain jouxtant le local technique : **183800€** ; Peinture au local technique et à la salle polyvalente : **7200€** ; Mise à jour de l'avant-projet du Contrat rural pour satisfaire aux demandes de la Direction des routes : **3000€** ; Acquisitions de terrains : **6200€** ; Reprise de concessions au cimetière : **9200€** ; Acquisition d'un logiciel pour l'état civil : **2200€**



Embellissement

Plantation d'une haie fruitière le long de l'accès au bois pédagogique : **6300€** (subvention du PNRGF)
Création d'une place et de 4 stationnements devant La Poste : **11712€**



Voirie

Traitement des ruissellements au Chemin de la Montagne blanche : **12000€** ; Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques : **1700€** (subvention du SDESM, Syndicat départemental de l'énergie) ; Refonte du chemin de l'Europe et de son parking : **16900€** ; Refonte du chemin du Nid Corbin : **10800€** ; 2^{ème} radar pédagogique à l'entrée sud (La Chapelle) : **3100€** ; L'élagage du chemin vers la chapelle des Templiers, et l'adoucissement du plateau surélevé à l'entrée nord (Milly), réalisés en 2025, seront facturés sur 2026.

PNRGF : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

Atlas de Biodiversité Communale (ABC)

Les sorties et animations en 2025

Nous l'avions déjà annoncé dans le numéro précédent du Messager, la Mairie a lancé l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). La réunion officielle de lancement a eu lieu le samedi 1^{er} février 2025. Cet ABC est financé à 80% par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

En plus d'inventaires naturalistes en commençant par l'analyse des données existantes, la démarche inclut également la sensibilisation et la mobilisation des élus et des citoyens et la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité.

Le but de cette démarche est de mieux connaître pour mieux préserver et valoriser le patrimoine naturel de notre territoire.

L'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) en la personne de Guillaume Larrègle (Coordinateur Études et Biodiversité à l'ANVL et animateur Natura 2000 « massif de Fontainebleau »), épaulé par Céline Bofarull (Directrice) et Antoine Kita (Chargé d'études Environnement), a présenté le projet devant une quarantaine de Valdéennes et Valdéens le samedi 1^{er} février 2025.

Son exposé est disponible sur le site de la Mairie dans le menu Votre Mairie/ABC.



Plusieurs réunions et sorties ont suivi tout au long de l'année :

- 1. 14 mars :** 18h30 soirée animée par Thomas Béthencourt (ANVL) : Initiation à la saisie de données Géonature (salle communale) suivie par une sortie nocturne (amphibiens, rapaces nocturnes).
- 2. 17 mars :** Antoine Kita (ANVL) nous a initié à la pose des « plaques reptiles » pour leur comptage : un temps d'initiation à l'herpétologie (science des reptiles) est prévu car ce sont des animaux protégés : qui sont plus utiles et moins dangereux que l'on croit !
- 3. 22 mars :** sortie ornithologique improvisée avec Antoine Kita découverte sur le site de l'ANVL.
- 4. 6 avril :** 14h François Thévenon nous a fait découvrir avec passion et humour les plantes sauvages comestibles.



Atlas de biodiversité communale (ABC)

5. Le vendredi 23 mai, nous sommes partis à la découverte des chiroptères avec Thomas Béthencourt, dans les ruelles adjacentes à l'église, à la découverte des ultrasons amplifiés des chauves-souris.

6. Le samedi 7 juin, 14h30 Guillaume Larrègle nous a entraîné dans une sortie nature au « Bout du Monde » riche en découvertes.

7. Le week-end des 7 et 8 juin des naturalistes venus des « 4 coins de l'hexagone » sont venus faire un « inventaire éclair » de la biodiversité sur la commune : ils ont travaillé jour et nuit, accompagné dans leurs explorations par des habitants intéressés. Cela s'est terminé par un repas de crêpes partagé.



8. Le 11 juillet sortie entomologique avec comptage de papillons.



9. Une des dernières activités a eu lieu le samedi 22 novembre de 14h à 17h avec un rendez-vous sur le parking de la Mée pour une « Initiation à la mycologie (étude des champignons) ». Une quinzaine de passionnés se sont présenté au rendez-vous malgré le froid ! Il est vrai que l'automne est la période idéale pour s'intéresser aux champignons ou encore aux lichens et mousses !

10. Puis enfin le mercredi 10 décembre un atelier « Détricotage de pelote » fut organisé de 14h30 à 16h30/17h dans la salle polyvalente où les enfants, leurs parents et tous les valdéennes et valdéens étaient invités à en apprendre davantage sur le mode de vie de l'Effraie des clochers ! Ce fut une découverte pour tous d'apprendre les services qu'elle rend aux écosystèmes seulement en analysant les proies qui sont avalées par le couple valdéen.

Ces activités proposées par l'ANVL au titre de l'ABC du Vaudoué sont ouvertes gracieusement à toutes et tous : pour participer, il vous suffit de vous inscrire groupe Whatsapp ABC, de consulter le site de la mairie dans le menu ABC, et de regarder les newsletters qui annoncent les sorties organisées.

Le projet sera étalé sur 3 ans 2025-2027 et la participation de tous les naturalistes : chevronnés, amateurs ou même occasionnels est souhaitée !

La rivière École

Engagements et actions pour la protéger

Comme toutes les rivières, l'École est très appréciée des habitants qui sont attachés à la préservation de cette richesse naturelle. Mais malheureusement, cette rivière est menacée : pollutions, érosion de la biodiversité, dégradation des berges, envasement... Autant d'atteintes à la qualité de la ressource en eau !

La rivière École prend sa source au Vaudoué. Elle serpente en Seine-et-Marne, passe en Essonne 5km après sa source, revient en Seine-et-Marne et se jette dans la Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry, après un parcours de 26 km environ. Elle reçoit au passage les eaux du ru du Rebais, du ru des Fontaines, du ru d'Auvernaux-Moulignon et d'autres petits affluents. Au total, on compte plus de 110 kilomètres de cours d'eau.

Le nom de la rivière s'est transformé au cours du temps : *l'Escole*, *la Cole*, *la Colle*... Ces noms se déclinent autour du verbe « *écouler* », du latin « *colare* », ce qui semble indiquer un petit écoulement.

Plusieurs moulins, ainsi que la culture du cresson de fontaines sont liés à ce petit cours d'eau.



Tout d'abord, comprenons les aménagements des cours d'eau au travers de l'histoire

• Historique de l'aménagement des cours d'eau : des travaux hydrauliques au profit des moulins

La rivière École a fait l'objet d'aménagements hydrauliques dès le XIe siècle, avec la construction des premiers moulins dans les environs de Milly-la-Forêt. Les grands travaux hydrauliques, accompagnés de règlements d'eau ont modifié les cours d'eau dès le Haut Moyen Âge. Une grande partie des cours d'eau a été détournée de son lit d'origine pour alimenter la succession de moulins qui jalonnent leurs cours. A l'époque, l'édition d'importantes digues a permis de maintenir la rivière dans un « lit perché », en rive droite ou gauche selon les cas, parfois à plus de 2 m au-dessus du fond de vallée. Ces aménagements ont été effectués au bénéfice de l'industrie minotière pour laquelle ont été créées d'importantes chutes (de 0,5 à 2 m de hauteur selon les cas) permettant d'actionner les roues des moulins. Si beaucoup d'entre eux ont disparu, 15 moulins demeurent sur l'École. Ceux-ci n'ont plus de vocation économique mais constituent un véritable patrimoine.

• Les aménagements de la rivière École : un cours d'eau anormalement droit

Dans la traversée de Noisy-sur-École, Oncy-sur-École et Milly-la-Forêt, la rivière possède un cours anormalement droit, probablement redressé au XIXe siècle. Le cours naturel de l'École a été rectifié sans doute dans les années 1780 en amont du Château de Milly-la-Forêt. Selon une étude du syndicat de l'École, des travaux importants de rectification du lit de la rivière (élimination de méandres) ont été réalisés vers 1965, alors que, sous l'égide des services de l'État, les aménagements hydrauliques étaient orientés entièrement vers la suppression des inondations (accélération des crues par l'abaissement des lignes d'eau) afin de favoriser l'extension des zones cultivables en bordure de cours d'eau.

En 1989, l'École a été rectifiée et canalisée à ciel ouvert sur 500 m, le long du domaine de Chambergeot, à Noisy-sur-École.

Suite aux grosses inondations de mars 1978, à Pringy, le Syndicat de l'École, assisté des services de l'État, a fait construire une station de pompage pour alimenter une buse de dérivation des débits et soulager le passage étroit sous des habitations. Ayant montré ses limites, sans pouvoir éviter de nouvelles inondations en 2000 et 2001, le Syndicat s'est affranchi de cette station de pompage qui a été démontée. En 2010, une zone d'expansion de crue a été créée. Celle-ci semble avoir limité l'impact en amont à Pringy lors de la crue de 2016.

Engagements, actions et objectifs

Des engagements nécessitent de mener des actions dans les communes pour préserver la qualité et la disponibilité de la ressource en eau. L'état des lieux a permis de définir les enjeux et les objectifs permettent d'améliorer ou conserver le potentiel écologique des berges, du lit de l'École et des habitats aquatiques. Ces objectifs permettent d'orienter les opérations pour assurer l'entretien du cours d'eau dans un souci d'amélioration de la qualité physique, hydraulique, biologique, physico-chimique et paysagère. Les méthodes actuelles combinent sécurité et écologie. Les pratiques d'entretien appliquent une gestion raisonnée favorable à l'environnement.

Restauration des cours d'eau

Le SEMEA intègre la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides aux projets qu'il met en œuvre dans le bassin versant. Le Contrat territorial Eau et Climat 2019-2024 que le SEMEA a signé avec l'AESN a été reconduit en 2025 afin de poursuivre cet effort sur le long terme. Ces enjeux relevant pleinement de la GEMAPI, la restauration des milieux aquatiques et humides constitue la base de la gestion préventive des inondations et des sécheresses, ainsi que l'amélioration de la qualité de la ressource.

Objectifs GEMAPI et objectifs SEMEA

Le SEMEA a pour missions la préservation de la qualité et la disponibilité de la ressource en eau ainsi que la maîtrise des risques d'inondations. Ces objectifs sont étroitement liés et répondent à la compétence GEMAPI. Il œuvre à la préservation et la restauration des rivières, rus, fossés, marais, mares, prairies humides, forêts alluviales, etc. qui épurent l'eau, rechargent les nappes souterraines et limitent naturellement les crues.

La rivière École - Engagements et actions pour la protéger (suite)

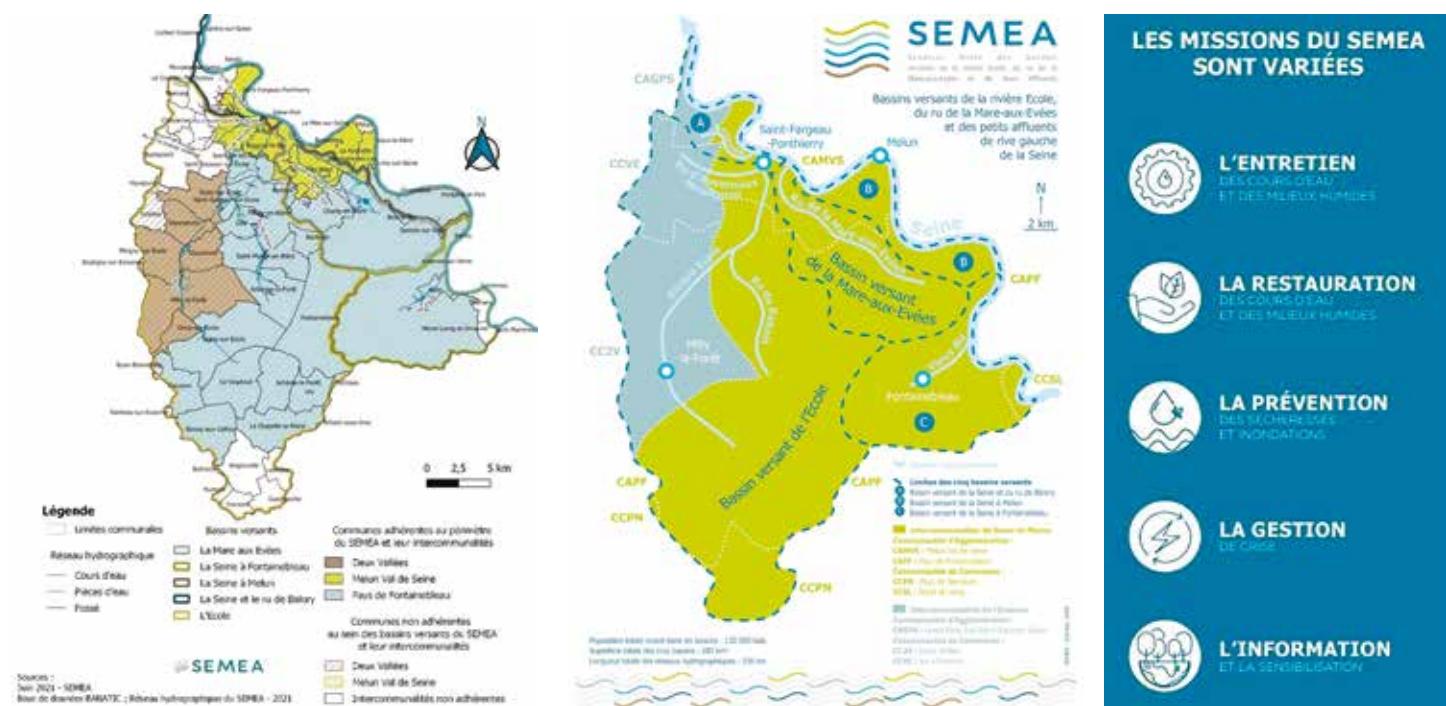
Ainsi, le SEMEA effectue des travaux d'aménagement et de restauration pluriannuels. Il mène également un entretien préventif et sélectif de la végétation des cours d'eau et des zones humides pour limiter les inondations tout en favorisant la biodiversité et la préservation de la ressource en eau.

La GEMAPI est une compétence obligatoire qui est attribuée aux EPCI. Ces derniers peuvent transférer cette compétence aux syndicats de bassins versants compétents sur leur périmètre. Les actions entreprises par les EPCI dans le cadre de la GEMAPI sont définies par l'article L.211-7 du code de l'environnement.

Pour exercer efficacement la GEMAPI et réaliser les travaux nécessaires, les élus ont fait le choix d'instaurer une taxe dite « GEMAPI ». Cette taxe permet d'engager un ambitieux programme de travaux pour réduire le risque d'inondation, mais aussi améliorer l'état écologique des cours d'eau traversant leur territoire. Ainsi, sur la période 2023-2028, le SEMEA met en œuvre 60 actions d'entretien, d'aménagement et de restauration des cours d'eau et milieux humides annexes.



Le SEMEA intervient pour le compte de trois EPCI et sur cinq bassins versants : La Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V), La Communauté d'Agglomération de Melun Val-de-Seine (CAMVS) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)



Au-delà de ces engagements et actions, c'est tout une logique autour de la notion de bassin versant qui émerge, prenant en compte la rivière École elle-même et ses affluents.

La rivière École - Engagements et actions pour la protéger (suite)

Mais au fait, qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Un bassin versant est une cuvette naturelle, délimitée par une ligne de crêtes, à l'intérieur de laquelle les eaux s'écoulent et alimentent un réseau de cours d'eau qui se jette dans une rivière, un fleuve ou l'océan.

Dans un bassin versant, l'eau circule en ruisselant sur le sol, s'infiltrant dans le sol, s'écoulant dans les cours d'eau et s'évaporant.



La superficie du bassin versant de l'École est estimée à 377 km². Il s'étend sur 45 communes (29 en Seine-et-Marne, 16 en Essonne).

L'occupation du sol sur les berges de l'École et de ses affluents est répartie en plusieurs zones : zones boisées (39%), urbain bâti (23,6%), cultures (22,6%), prairies (6%), parcs et jardins (4,8%), plans d'eau (2,9%), friches (0,1%) et peupliers (0,9%).

Programmes pluriannuels d'entretien de l'École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs affluents

Les programmes pluriannuels d'entretien de la rivière École et du ru de la Mare-aux-Evées sont mis en œuvre selon trois phases tenant compte des conditions saisons et des priorités d'interventions.

Le SEMEA s'appuie sur trois prestataires :

- le bureau d'études CIAE, maître d'œuvre chargé du suivi des programmes d'entretien
- l'entreprise de travaux en rivière SMAE, chargée d'intervenir dans le cadre du programme d'entretien de l'École
- l'Office National des Forêts, chargé d'embâcler dans le cadre du programme d'entretien de la Mare-aux-Evées

Répartition annuelle des actions d'entretien :

PHASE ESTIVALE

- Faucardage sélectif des végétaux aquatiques
- Arrachage de la Renouée du Japon

PHASE AUTOMNALE

- Surveillance des niveaux des cours d'eau
- Retrait et/ou fixation des embâcles
- Débroussaillage sélectif
- Elagage sélectif
- Entretien des arbres têtards
- Colmatage de fuites de berges

PHASE HIVERNALE

- Fauche haute de roselières
- Débroussaillage différencié
- Entretien des arbres têtards
- Abattage de peupliers
- Retrait et/ou fixation d'embâcles
- Plantations

Opérations réalisées en 2023

Le tableau ci-dessous rend compte des opérations réalisées en 2023 sur le périmètre du SEMEA :

Postes	École
Retrait d'embâcles	4 embâcles
Retrait de déchets divers	8,5 m ³
Débroussaillage sélectif	8 647 m ²
Abattage d'arbres menaçants	111 arbres
Gestion des espèces invasives	365 m ²
Plantations	278 plants

La végétation dans le lit de la rivière

La végétation résulte du croisement de plusieurs critères : l'éclairement du lit, la connexion des berges avec le milieu aquatique, le type de ripisylve. Elle peut poser des problèmes lorsqu'elle est trop abondante, mais elle est intéressante pour la faune aquatique.

Le bassin versant de l'École possède une très bonne diversité d'espèces végétales aquatiques. Elle est aussi abondante.

La ripisylve décrit l'ensemble des formations boisées qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. Son absence favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau. Sur l'École et ses affluents, la ripisylve est moyennement dégradée à 40,4%, en très bon état à 28,2%, en bon état à 27,8% et dégradée à 3,6%.

Pourquoi les herbiers aquatiques sont-ils parfois gênants ?

Certains tronçons étant dépourvus de végétation arborée et arbustive, le manque d'ombre favorise le développement rapide des herbiers, généralement peu de temps après les dernières gelées printanières. Dès lors, les herbiers prolifèrent, parfois très rapidement, sous l'influence du rayonnement solaire, de l'échauffement de l'eau, des écoulements lents qui précipitent les sédiments, ceux-ci constituant une surabondance de nutriments.

La rivière École - Engagements et actions pour la protéger (fin)

Si les herbiers sont trop nombreux et trop denses, les herbiers provoquent une élévation du niveau d'eau dans la rivière, de 10 à 30 cm en quelques jours parfois. En cas d'orage, la rivière peut subir d'importants apports d'eaux pluviales. Ces à-coups hydrauliques risquent de provoquer des débordements dans les secteurs habités. Si les herbiers ne sont pas préalablement fauchés, les à-coups hydrauliques sont d'autant plus nombreux, intenses et potentiellement dangereux. Il est donc nécessaire de faucher préventivement les herbiers, ceci tant que la rivière n'a pas été globalement restaurée, ce à quoi le SEMEA travaille.

Généralement, la pousse des herbiers ralentit à l'approche du 15 août, lorsque les nuits sont un peu plus fraîches.

La rivière École est perchée sur une grande partie de son linéaire, entraînant un ralentissement de ses écoulements et un envasement de son lit. Cette situation est particulièrement propice à la pousse des herbiers de Renoncule aquatique, de Callitriché, de Myriophylle à épis ou encore de Cresson de fontaines.

Pour résumer simplement, le fauchage consiste à faucher une partie des herbiers aquatiques en respectant la biodiversité présente. Une action a été menée très récemment sur notre commune par le SEMEA au droit de Malaquis par la fauche de la roselière qui menaçait l'écoulement de l'École.

Espèces végétales et animales invasives

Sont considérés comme invasives les plantes exotiques introduites qui, par leur propagation, produisent des changements significatifs au niveau des écosystèmes des milieux naturels. La lutte contre ces espèces permet de préserver la diversité floristique du bassin versant.

Trois espèces invasives animales ont été relevées sur l'École : le Ragondin, l'Écrevisse signal et la Tortue de Floride. Leur présence est un facteur important de dégradation des berges par le creusement de nombreuses galeries pour fabriquer des terriers.

Espèces exogènes

On note un grand nombre d'espèces d'ornement sur les berges : Chalef de Ebbing, Fusain vert, Cotonéaster laiteux, Aucuba du Japon ou Symphorine, la plupart plantées en propriétés privées ou massifs communaux. On ne retrouve pas ses espèces en milieux naturels. Leur présence est inadaptée à la colonisation des berges car peu adaptées au milieu humide et non connectées au cours d'eau, ne maintiennent, voire déstabilisent les berges et bloquent l'installation des essences indigènes.

Signification des acronymes utilisés dans le texte

GEMAPI ...Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

SEMEASyndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents

EPCI.....Établissements Publics de Coopération Intercommunale

AESNAgence de l'Eau Seine-Normandie

Chacun de nous peut aussi contribuer à préserver notre rivière École par des gestes simples !



Pas de déchets verts près de la rivière



Les déchets verts menacent la rivière ?

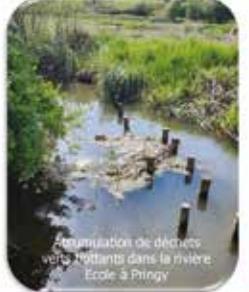
Les déchets verts polluent la rivière en provoquant :

- des odeurs nauséabondes ;
- une pollution organique qui entraîne l'appauvrissement en oxygène de l'eau, pouvant conduire à une forte mortalité des poissons ;
- la prolifération d'espèces invasives (Ragondin, Nymphéacées, etc.) qui menacent la biodiversité locale ;
- des bouchons qui peuvent aggraver sous-enterrer les inondations en cas de fortes pluies.

Les déchets verts menacent aussi la santé des berges en empêchant le pousser des végétaux.

Et les autres déchets ?

Dès le printemps, les gardes rivière sont confrontés à la même situation : de nombreux dépôts sauvages composés de pneus, ferrailles, plastiques, déchets verts, pelouses, branches et autres matériaux sont constatés le long des cours d'eau et fleuves. Ces inconvénients ne sont pas sans conséquences pour l'environnement et la sécurité des biens et des personnes. Tous les déchets doivent être déposés en centre de tri et de valorisation afin de réduire leurs impacts sur la santé et l'environnement.



Accumulation de déchets verts flottants dans la rivière École à Pringy



SEMEA



Que faire des déchets verts ?

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie dans le bac que leur réservent les gardes rivière. Ils peuvent également être transformés en composte dans le jardin en installant un composteur le plus loin possible de la rivière.

Courriel : contact@le-semea.fr
 Article sur la gestion des déchets : <https://le-semea.fr/actualites/pollution-aux-dechets-un-reel-danger-pour-la-riviere-et-les-riverains/>

Source



Le Parc naturel régional du Gâtinais français dans sa version 2026-2041

Tous les quinze ans, chaque PNR « remet en jeu » son classement et révise sa charte.

C'est une démarche de révision longue, très encadrée et complexe. L'engagement de la révision de la charte a été lancé par délibération du Conseil Régional, le 23 septembre 2021. Voici maintenant un peu plus de quatre ans que le Parc naturel régional du Gâtinais français travaille au renouvellement de son **label** pour la période 2026-2041 : **15 ans de projet** pour la préservation et la valorisation du territoire, ses richesses et ses patrimoines, mis en forme dans un document central : **la charte**.

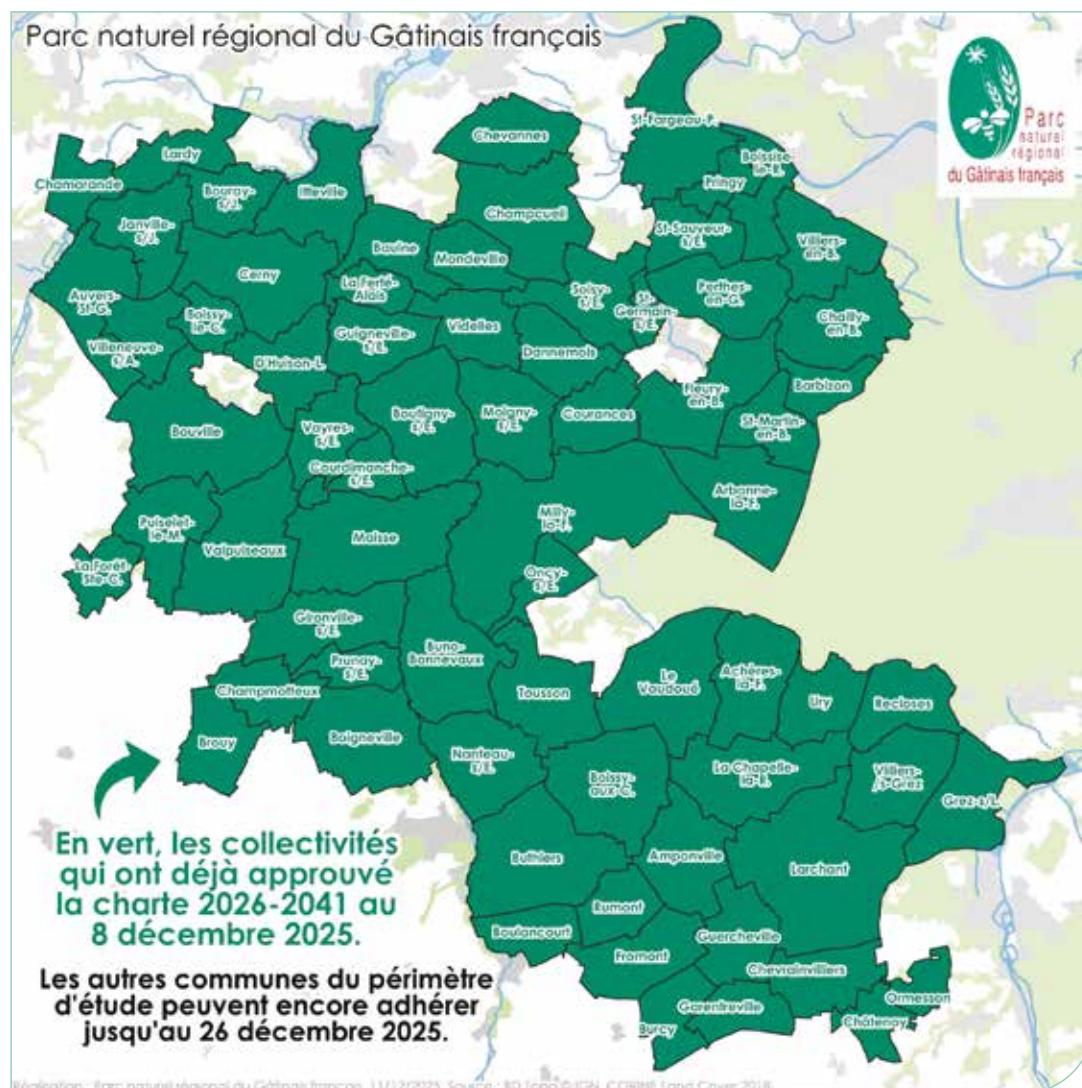
En effet, **la charte**, document fondateur du Parc naturel régional, est issue d'un processus de concertation permanent avec les élus, les partenaires, les acteurs (socio-économiques, associatifs...) et la population.

Le Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche a étudié le projet de charte et a émis un avis **FAVORABLE** sur ce projet de charte révisée, ce qui a permis la consultation des collectivités territoriales !

Puis fin 2025, Communes, Intercommunalités et Départements ont été appelés à se prononcer pour approuver le projet de charte 2026-2041. Ceux qui ont accepté feront partie du Parc sur la période 2026-2041 ! C'est l'occasion pour les communes actuelles de **renouveler leur engagement, et d'accueillir de nouvelles communes** !

Une fois cette étape franchie, le renouvellement de classement est en vue ! Le périmètre, formé de toutes les communes volontaires, ainsi que la charte passeront par la Région Île-de-France.

Au premier semestre 2026, c'est le Premier ministre qui signera le décret de renouvellement du Parc pour 15 ans.



Ici la carte du Parc à jour des adhésions et ré-adhésions à la date du 3 décembre 2025.

P
N
R
G
F

Les moments forts de l'année 2025 proposés par l'ADV

Le 18 janvier, nous avons organisé un film-débat **ET SI ON LEVAIT LES YEUX**. Le film de Gilles Vernet traite de l'utilisation des écrans par les écoliers de CM1-CM2. Le débat fut passionnant, et intergénérationnel grâce à la participation de l'association de parents d'élèves du Vaudoué et grâce au partage d'expérience d'adolescents présents dans la salle.

Le Brico-café

Le Brico-café a suivi samedi 12 avril, toujours tenu par des accros du bricolage, de l'informatique, de l'électronique, de la couture et de la réparation vélo grâce à nos partenaires d'ATA (Association Terre d'Avenir). Le public apprécie leurs expertises bienveillantes ; encore un beau moment de convivialité.



Nos charmantes sorties vélo se sont déroulées au printemps.

Le 29 mars, nous sommes allés par des chemins de traverse, au château de Courances, et nous nous sommes restaurés au salon de thé, face au magnifique jardin fleuri.

Le 1^{er} mai, nous avons participé à la 42^{ème} randonnée cycliste du muguet de Boissy-aux-Cailles. Enfin le 14 juin, nous avons pédalé jusqu'à la Réserve ornithologique de Sorques à Montigny-sur-Loing, puis consommé un somptueux pique-nique en l'honneur de l'anniversaire de Nathalie !

Nous avons tenu la buvette du vide-grenier, sous des trombes d'eau. Entre les averses, la buvette de la fête de la Saint Loup nous a laissé plus de répit pour profiter d'un concert, puis d'un spectacle pyrotechnique, tous deux magnifiques.

Le 17 octobre, nous avons lancé, avec Caroline et Alicia de la brasserie Denecourt, un café littéraire. Nous étions 12 participants prêts à partager nos lectures favorites. Ce café littéraire a lieu tous les mois, de 15h30 à 17h30 au café Denecourt.



La Trocante

La Trocante, dimanche 18 mai, tardive en raison des ponts, a attiré les fans habituels de semis, de plantes, de fleurs, et de quoi les faire pousser, sous forme de fumier d'équidés valdéens zéro phyto ! Il est nécessaire d'encourager les potagers et les vergers bio ; sans aucun pesticide nocif pour notre santé.



Quels sont nos projets 2026 ?

Nous commencerons par un film-débat le 23 janvier prochain en partenariat avec l'ANVL (Association Naturaliste de la Vallée du Loing et du pays de Fontainebleau), le film **UNE VIE DE GRAND RHINOLOPHE** vous introduira dans la famille si méconnue des chauves-souris (trop mignons !) et à un exemple concret de biodiversité à préserver activement.

Suivront en avril le Brico-café et la Trocante un dimanche de mai.

Notre site : <https://www.avenirduvaudoue.fr> vous donne accès à toutes nos activités depuis 2017, ainsi qu'à nos numéros parus et diffusés dans vos boîtes à lettres ! Nous avons le plaisir de paraître aussi dans la Newsletter de la mairie.

Toutes nos activités sont ouvertes à toutes et à tous, mais bien sûr comme toute association nous vivons grâce nos adhérents, leur dynamisme et leurs adhésions !

Associations



Entente Sportive de la Forêt (ESF)

Pour vous aider à mettre en pratique les bonnes résolutions de début d'année, pour se remettre des festivités, pour protéger sa santé, rejoignez une section de l'**Entente Sportive de la Forêt**.

Vous pourrez marcher, courir, renforcer votre musculature, danser, apprendre à vous défendre, gagner en sérénité. Vous trouverez sûrement une activité qui vous convient parmi nos 13 sections sportives.

Toutes les informations et les contacts sur
<http://esf77.com>

Date à retenir :

Samedi 21 mars 2026, 3^{ème} édition des 16 km verts du Vaudoué

Course nature dans le massif des Trois pignons.

Départ et arrivée place Pasteur.

**Rejoignez les bénévoles
ou venez encourager les concurrents !**



Entente sportive de la Forêt



PUSSA

En septembre 2025, PUSSA a eu 3 ans.

Depuis sa création en 2022, nous avons organisé douze convois dont onze en Ukraine : Lviv, Zytomir, Kiev, Chepietivka.

60 000 km parcourus à travers l'Europe, près de 18 tonnes de matériels financés grâce à la mobilisation de personnes qui nous accompagnent depuis le début.

La Fondation ICAPE Planète Bleue nous a, entre autres, aidé à financer l'achat du camion. Nous travaillons en partenariat avec la Pharmacie du Vaudoué, les Restos du Cœur et la Croix-Rouge.

Nous organisons en lien avec des Associations (Les Maisons de l'Espoir, l'Avenir du Vaudoué, Caméléart, ODNI...) des évènements, des actions pour financer les voyages humanitaires et récolter des marchandises. Les mairies du Vaudoué, de Noisy-sur-Ecole nous soutiennent financièrement.

Tout cela nous permet de continuer et d'amener de l'aide aux Ukrainiens. Nos convois se focalisent depuis plusieurs mois à transporter surtout des denrées alimentaires, des bougies, de la paraffine (pour fabriquer sur place des moyens de chauffage), des jouets pour les enfants, les anciens, les handicapés, les militaires.

Nous apportons aussi du matériel médical pour les hôpitaux et tout récemment du matériel électronique (téléphones portables, écrans d'ordinateurs, télés même cassés) pour les pièces détachées utilisées ensuite dans la fabrication des drones.



POUR
LES ENFANTS

Tant que le soutien de nos donateurs, amis, administrations nous accompagnent financièrement et moralement, PUSSA continue sa mission pour l'Ukraine.

<https://www.facebook.com/groups/associationpussa> Notre Lien Facebook

<https://www.helloasso.com/associations/people-ukrainien-soutien-solidarite-aide/formulaires/1>



Associations



Chez Caméléart, on aime les défis collectifs et l'édition 2025 de Musique en Gâtinais l'a encore prouvé.

Merci aux artistes pour leur générosité sur scène et en coulisse : la voie chaude d'Eoline, le rock vif de Ladylike Dragons, El Gato Negro qui n'aura pas mis longtemps pour enflammer le dancefloor, les DJs, festifs, inventifs !

Merci aux spectateurs d'avoir délaissé l'écran footballistique pour profiter simplement de cette belle soirée !

Merci aux bénévoles toujours présents pour montrer comment transformer le monde, librement !

Merci à nos partenaires, fidèles et bienveillants !

Grande nouveauté - et notre grande fierté - pour la première fois, une deuxième partie techno électro, gérée par un groupe de jeunes d'ici et d'ailleurs. Communication, technique, scénographie, ils ont assuré. Vraiment assuré. Leur engagement nous a bluffés : sérieux et créativité. Ça fait chaud au cœur de les voir prendre leur place et ça donne envie de recommencer.

Au final, malgré les imprévus sportifs et l'orage menaçant, Musique en Gâtinais a rassemblé à ce qu'on est : un joyeux mélange d'énergie, de fragilité, de courage collectif, de surprises...

Cette belle énergie s'est poursuivie lors de la fête de la musique qui a rassemblé de nombreux spectateurs, des artistes amateurs valdéens (Six feet underground et Statine) et des enfants de l'école parfois accompagnés de leurs parents, lors d'une joyeuse après-midi à l'ombre des grands arbres devant l'Eglise.

La Troupe de théâtre amateur, dirigée par Christophe Calmel, a fait salle comble les 13 et 14 juin ! Quel plaisir pour cette troupe de donner vie à de nouveaux personnages à travers de nouvelles histoires. Cette année dans « La Décision », pièce adaptée de « Zoo ou l'assassin philanthrope » de Vercors, les actrices et acteurs ont une fois encore partagé leur plaisir avec le public toujours plus nombreux !

Et comme c'est maintenant devenu un rendez-vous, ils vous proposeront les 12, 13 et 14 juin prochain un nouveau spectacle. Save the date !!



Enfin, après un petit passage par le forum des associations de la Saint Loup, cette année bien remplie s'est achevée avec le concert classique annuel le 25 septembre dans l'église Saint Loup.

Cette fois-ci, le concert était consacré à la musique espagnole illustrée par une voix de soprano, une flûte et une guitare, avec trois musiciens chaleureux et talentueux.

Comme d'habitude, la prestation des musiciens a été suivie d'un « pot » de l'amitié en leur présence, pour des échanges visiblement appréciés de tous.

Caméléart réfléchit déjà au programme de l'année prochaine, mais vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates suivantes :

Week-end du 20 juin : fête de la Musique,

Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin : « Building » de Léonore Confino par l'atelier Théâtre,

Samedi 26 septembre : concert classique dans l'Église Saint Loup

Les membres de Caméléart vous souhaite à tous une très belle nouvelle année !



Caméléart





Collectif des Trois Pignons (C3Pi)

Hommage à Sébastião Salgado (8 Février 1944 - 23 Mai 2025)

L'homme qui plantait des arbres



Les 21 et 22 mars 2025, se tenait une conférence grand public consacrée à la forêt (**Nos forêts demain, comprendre, transmettre, agir**), organisée par l'Académie des Sciences à Paris. Le président de C3Pi faisait partie de son comité de programmation.

La conférence fut un succès, avec des interventions nombreuses et de grande qualité, traitant de la forêt face au changement climatique et des actions à entreprendre. Cette conférence est disponible sur YouTube, mais en deux séances de plus de 8 h.

C3Pi en a assuré le séquençage en courts chapitres, disponibles avec la table des matières sur le site web de C3Pi à l'adresse : <https://c3pi.fr/nos-forets-demain/>.

En coup de cœur, l'intervention de Sébastião Salgado qui nous a quitté peu de temps après (https://c3pi.fr/seb_salgado/).



Sébastião Salgado, né en 1944 au Brésil, était un photographe documentaire mondialement reconnu pour ses images en noir et blanc d'une puissance émotionnelle rare.

Pendant plus de 40 ans, il a parcouru plus de 120 pays pour documenter les grandes migrations humaines, le travail, les conflits, mais aussi la beauté fragile de la planète.

Dans les années 1990, après avoir photographié les ravages humains en Afrique, Salgado revient au Brésil profondément affecté - et découvre que les forêts de son enfance dans le Minas Gerais ont disparu, remplacées par des terres arides. Avec son épouse Lélia Wanick Salgado, il fonde alors en 1998 l'**Instituto Terra**, une ONG environnementale visant à reboiser la vallée du Rio Doce.

En plus de 20 ans, ils ont replanté près de 3 millions d'arbres et restauré plus de 600 hectares de forêt atlantique (Mata Atlântica), une des plus riches et menacées du monde.

“Nous avons détruit 93 % de la forêt atlantique. Ce que nous faisons avec Instituto Terra, c'est replanter l'espérance.” - Sébastião Salgado

Associations

L'Age d'Or : année 2025

Cette année encore, activités, sorties et voyages ont permis à nos adhérents, rencontres, partage, évasion.

L'Assemblée Générale en janvier a réuni 90 personnes.

En février, le repas dansant de la Saint-Valentin s'est déroulé au restaurant « Le chalet du Moulin » à Chailly-en-Bière.

En effet, le nombre des participants ne nous permet plus de profiter de la salle polyvalente, trop petite pour le bon déroulement de cette manifestation.

Tout au long de cette année, diverses activités : sorties, spectacles, voyages se sont succédées, toutes aussi dépayantes les unes que les autres.

Le merveilleux carnaval vénitien de Remiremont, la visite de la maison de Colette et la carrière souterraine d'Aubigny, le spectacle RGR « Fiesta Croisière » à Melun, l'inoubliable découverte des trains légendaires suisses, la journée dans la Nièvre et son repas sur le canal du nivernais.

Et puis, la célébration des 30 ans de l'Age d'Or depuis sa création par M. Laneau.

Grâce au prêt gracieux de la salle des fêtes par la municipalité, près de 80 adhérents ont pu se retrouver autour d'un buffet offert par l'association et « revivre », grâce à la vidéo de Jean-Marc, les évènements marquants de ces 15 dernières années.

La buvette de la Saint-Loup, en septembre, a marqué cette rentrée qui se poursuivra par un nouveau spectacle RGR « **Nous revoilà Paris** » et, pour clore cette année en beauté, un déjeuner-spectacle au cirque Gruss sera suivi d'une promenade nocturne sur la Seine.

Vous pouvez découvrir ou redécouvrir en détail toutes nos activités sur notre site internet chaque année plus riche et qui nous permet également de garder en souvenir des moments chaleureux partagés avec ceux qui nous ont quittés !

En mars et avril, 2 spectacles « Toujours un tube » à Longjumeau et « Shen Yun » au Palais des Congrès », en juin une journée « Guinguette » et une escapade de 2 jours au Luxembourg ont ravi un grand nombre d'adhérents.

A la rentrée, le pique-nique, grâce à l'aide de la municipalité et la participation au forum des associations avec la tenue de la buvette ont permis les retrouvailles après l'été.



Le voyage à Toulouse du 19 au 24 septembre a offert à 34 personnes un séjour réussi malgré une météo capricieuse.

En octobre, une trentaine d'adhérents ont participé à l'après-midi jeux et tombola.

En novembre, le spectacle RGR « de Paris à Las Vegas » a fait l'unanimité des spectateurs.

C'est à « **Thoiry en lumières** » que s'achèvera l'année.

Merci à tous nos participants pour leurs encouragements et aux bénévoles qui nous prêtent main forte afin de rompre l'isolement et de distraire nos aînés dans un esprit de convivialité et de partage.

Le bureau

Amicale Des Aînés Ruraux

L'année 2025 a été bien animée à L.A.D.A.R., pour le bonheur des adhérents :

Après-midi loto, repas galette, sortie théâtre, voyage à Saumur, voyage en Italie, spectacle à Melun, cabaret à Vierzon.

Moyennant une modeste cotisation (15€), vous pouvez, vous aussi, accéder à ces activités. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

17 délégués vous attendent dans les communes voisines de la Chapelle-la-Reine.



Président : **Philippe Douine : 06 87 58 94 60**

Délégué pour le Vaudoué : **J.P. Desplanches : 06 86 00 23 79**

L'Association des Parents d'Élèves du Vaudoué : une année chaleureuse et déjà de beaux projets à venir !

Cette année, l'APE a encore eu à cœur de proposer des rendez-vous conviviaux qui ont rassemblé enfants, parents et habitants du village autour de moments simples et joyeux.

Le défilé d'Halloween, haut en couleurs, a lancé l'année dans la bonne humeur. **Le Marché de Noël** qui a apporté plaisir et partage, tandis que **le goûter du spectacle de la bibliothèque** a permis aux familles de prolonger un bel après-midi magique en riant.

Ces événements sont autant d'occasions de créer du lien, de partager des moments agréables, et d'offrir aux enfants des souvenirs précieux qu'ils garderont longtemps.

Et ce n'est pas fini !

D'autres projets se préparent déjà.

Le prochain grand rendez-vous sera le **Carnaval**, avec un thème qui devrait faire parler les cœurs des petits comme des grands... Et bien sûr, **la Kermesse** qui restera l'un des temps forts de la fin d'année.

Nous réfléchissons à d'autres actions, d'autres idées, d'autres moments à inventer ensemble. L'APE est une association qui grandit avec les familles qui la composent.

Pour continuer à faire vivre toutes ces belles initiatives, l'APE cherche de nouvelles énergies.

Que vous soyez un parent nouvellement arrivé, un habitué de l'école ou simplement quelqu'un qui a envie de participer à la vie du village : vous êtes les bienvenus !



Continuons ensemble à faire grandir ces bons moments passés autour de nos enfants.



Envie de participer... une question ou une idée ?
Écrivez-nous à : apevaudoue@gmail.com ou au 06 08 89 56 28

Association le Vaudoué en Gâtinais, son passé, son avenir



L'Association
Le Vaudoué en Gâtinais, son passé, son avenir

Vous présente ses meilleurs voeux pour 2026 !

Relancée l'an dernier, l'association va éditer cette année un nouvel ouvrage (album photos) sur le village.



MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH

EHPAD MÉDICALISÉ



Une maison familiale



Un parc arboré reposant



Une équipe à votre service



Un pôle d'activités et de soins adaptés



Une animation variée et quotidienne



Des repas confectionnés sur place



Des chambres spacieuses & confortables



Réalisation jmlcreasites.com

Association
Essaim Gâtinais



www.essaimgatinais.fr



41/43 avenue de Fontainebleau
77760 La Chapelle La Reine



accueil@essaimgatinais.asso.fr



01 64 24 32 36
01 60 96 92 92

Mariages

19 juillet 2025

Benjamin VIBERT & Isabela MOURAO DE MATTOS

19 juillet 2025

Mickaël TARRAGA & Eléonore BELLET

06 septembre 2025

Quentin L'HERMITTE & Julie DESALME

15 octobre 2025

Cyril BONNIN & Alexia-Soraya BOUZOUBAA

18 octobre 2025

Steven GUERARD & Léa RIBEIRO

Naissances (hors commune)

30 juin 2025

Joana LUCIO FONTICH

Décès

Transcription décès (décès hors commune) 2025

06 avril 2025

Emilio VAZQUEZ PAZ

19 septembre 2025

Youda PEREZ

10 octobre 2025

Maurice LECLERCQ



VOS PRESTATAIRES LOCAUX

Brasserie Denécourt Café - Tabac - FDJ

33, rue des Templiers
Ouverture du Lundi au Vendredi
Ouvert à la restauration du Lundi au Vendredi à déjeuner et le vendredi soir
Tél : 01 64 23 06 59

Épicerie Tagada

2, Place Pasteur
7/7 jours
Lundi au Dimanche de 8h30 à 21h
Tél : 01 60 70 06 59

Délice Pizzas

Place Pasteur
Vendredi de 18h à 21h
Tél : 06 14 84 37 29

Pharmacie Vignon

23, rue des Templiers
Lundi : 14h30 - 19h30
Mardi au Samedi : 9h à 12h30 - 14h30 à 19h30
Tél : 01 64 24 75 50

Infirmière

Catherine Desaintjean
Sur RDV
Mobile : 06 38 86 29
Tél : 01 64 98 74 15

Sylvie Champion

Masseur-Kinésithérapeute
Sur RDV Doctolibre
3 Rue de la Croix-blanche
Mobile : 06 71 73 79 04
<http://sylviem.cluster029.hosting.ovh.net/>

Agence Postale Communale

2, rue des Acacias
Lundi..... 9h30 - 12h00
Mercredi 10h00 - 12h00
Jeudi..... 9h30 - 12h00
Vendredi 9h30 - 12h00
Samedi..... 10h00 - 12h00
Tél : 01 60 70 46 32

Agence Valdéenne

33, rue des Templiers
immobilier@agencevaldeenne.fr
Tél : 01 60 70 38 98
Mobile +33 6 86 35 22 12

BABC Paris

Barbara Cialini
Créatrice de bijoux fantaisie
2, rue des Bosquets
babcparis@gmail.com
Tél : 06 79 69 50 87

Création et Renouveau

Françoise Collignon
Restauration de siège à l'ancienne &
Transmission de savoir-faire
Restauration de cadres / Dorure à la feuille
16, rue des Templiers
creationrenouveau@gmail.com
Tél : 06 81 04 31 66

Maçonnerie Perrot

38, Place du Marché-Milly la Forêt
Entrepôt Le Vaudoué
contact@perrot-sas.fr
Tél : 01 64 98 83 93

La Pom' de pin

Service de traiteur
Spécialités antillaises sur commande
14, rue de la Croix blanche
Tél : 06 10 58 24 25

Gestion de Patrimoine

Conseil Indépendant

Emmanuel Berthelin
Orias inscription ORIAS n° 100 533 38
emmanuelberthelin@sfr.fr
Tél : 01 64 69 13 80

WorkinCalm

Espace de coworking
Amandine Bonnery
5, rue des Templiers
amandine@workincalm.fr
Tél : +33 6 07 94 01 25

Enzo Paysage

Création, Entretien, Aménagement
Enzo GALDEANO
4 rue de la Croix Blanche
enzopaysage77123@gmail.com
Tél : +33 6 18 44 84 97

Commanderie des Molosses

Alexandra Galdeano
Elevage familial Dogue de Bordeaux
4, rue de la Croix Blanche
Tél : 06 27 81 57 58

Ladouchalo

Charlotte Fournier
Création et organisation d'événements
sportifs, festifs, de loisirs et culturels.
ladouchalo@gmail.com
Tél : 06 35 54 82 30

Des sabots dans la forêt

Ballades, randonnées, yoga et Cheval
Ludivine Mouton
Ballades à cheval en forêt de Fontainebleau
toute l'année.
dessabotsdanslaforet@gmail.com
Tél : 06 68 34 00 70

Core-Plex

Informatique Générale et Industrielle
Prototypage
Thomas Grolleau
69, rue des Templiers
contact@core-plex.com
Tél : +33 6 08 57 98 28

JML Creasites - Web Designer

jmlcreation@gmail.com
www.jmlcreasites.com
Tél : 06 45 90 19 89

Diététienne - Nutritionniste

Virginie Berthelin
Installée à Barbizon
virginiebnutrition@gmail.com
Tél : 06 15 24 26 56

Soins Esthétiques

Camille Vekeman
23, rue des Templiers
Sur RDV au 07 82 27 48 57

Joema Friperie

Boutique ambulante de vêtements et
accessoires seconde main
<https://www.joema-friperie.com>
info.joema@gmail.com

Technisat

Antenniste - Canalsat
Interphone - Portails - Automatisme
2, Sentier des Prés
Tél : 01 64 24 50 56

Prescamex

Extensométrique
10, rue des Ardennes
Tél : 01 60 39 61 61

Driver Gatinais Transport

Nicolas Boyer
Déplacements professionnels et privés
Trajets toutes distances 4 passagers max
SMS : 07 86 51 03 12

Zimotors Engineering

Ingénieur Motoriste
Spécialiste de l'électronique automobile
Conversion Éthanol - Décalaminage -
Réparation - Codage - Calculateur moteur
Contact : Sébastien ZYWIEC
27, rue des Ardennes
Téléphone : +33 6 40 55 32 93
Web : www.zymotors.fr

Budan Charpente Sarl

Solvage sur charpente - Pose de charpente
traditionnelle - Restauration de charpente -
Charpentier couvreur
2 bis Chemin du Rocher Cailleau
77123 Le Vaudoué
Tél : 06 88 07 94 17
Web : <https://budancharpente.fr>

ACAD

Association Cantonale d'Aide à Domicile
9 rue Carnot
77760 La Chapelle-la-Reine
01 64 24 33 75
maintienadomicile@wanadoo.fr